

MAIRIE DE PLOUIGNEAU

Place du Général de Gaulle - 29610 Plouigneau
T 02 98 67 70 09 – F 02 98 79 82 78
mairie@plouigneau.fr
www.plouigneau.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

- Du lundi au jeudi : 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30
- Vendredi : 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 16 h 30
- Samedi matin (semaine paire) : 9 h - 12 h

SERVICES MAIRIE

Directrice Générale des services

Françoise Guillou : dgs@plouigneau.fr

Accueil - État Civil - Élections - Urbanisme

02 98 67 70 09 – mairie@plouigneau.fr

C.C.A.S.

Corinne Kerleguer : ccas@plouigneau.fr

Communication

communication@plouigneau.fr

Conciliateur

J. Grondin : grondinconciliateurdejustice@gmail.com
Permanence les 1^{er}, 2^e et 3^e mercredi de chaque mois : 13 h 30 - 17 h 30.

Enfance Jeunesse Scolaire

Laurence Schuster : 06 99 04 96 02
enfancejeunesse@plouigneau.fr

Finances

02 98 67 74 22 – compta@plouigneau.fr

Maison des enfants

Eloïse Yvin : 06 37 14 91 99
maisondesenfants@plouigneau.fr

Services Techniques

David Ruiz : 02 98 67 79 65
servicetechniques@plouigneau.fr

RELAIS DES JEUNES

06 99 04 96 02
relaisdesjeunes@plouigneau.fr
Mer. et sam. : 14 h-18 h / ven. : 18 h-20 h

MAIRIE ANNEXE DU PONTTHOU

5 Place de la Mairie – 29650 Plouigneau
02 98 79 20 16
Du lundi au vendredi : 9 h - 12 h

Directrice de la publication Joëlle Huon, Maire de Plouigneau | Rédaction et photos L'équipe municipale | Traduction en breton Hervé Lautrou, KLT | Conception et réalisation NorWest design | Impression : 2 500 ex. Imprimerie de Bretagne

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

1 place du Pouliet – 29600 Morlaix
08 99 49 09 75

DÉCHÈTERIES

Morlaix – Le Pilodeyer : 02 98 63 84 17
Du lundi au samedi : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h.
Fermée le dimanche.

Lanmeur – Pen ar Stang : 02 98 67 57 33
Du lundi au samedi : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h.
Fermée le mardi et le dimanche.

GENDARMERIE

39 av. du Maréchal-Leclerc – 29610 Plouigneau
02 98 67 70 05

LA POSTE DE PLOUIGNEAU

Place du Général de Gaulle – 29610 Plouigneau
Lun. et dim. : fermé / mar. au sam. : 9 h - 12 h

LA POSTE DU PONTTHOU (Mairie annexe du Ponthou)

5 Place de la Mairie – 29650 Plouigneau
02 98 79 20 16
Du lundi au vendredi : 9 h - 12 h

MARCHÉ DE PLOUIGNEAU

Place du Général de Gaulle – 29610 Plouigneau
Jeudi : 8 h 30 - 12 h 30

MORLAIX COMMUNAUTÉ

2B voie d'accès au Port – BP 97121
29671 Morlaix cedex
02 98 15 31 31 – aggro.morlaix.fr

MÉDIATHÈQUE DE PLOUIGNEAU

Place Coatanlem - 29610 Plouigneau
02 98 67 79 18 - bibliotheque@plouigneau.fr
mediatheque-plouigneau.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lun. et ven. : 15 h - 18 h / mar. : 15 h - 19 h 30 /
mer. et sam. : 10 h - 12 h et 14 h - 18 h

ÉCOMUSÉE

www.ecomusee-plouigneau.bzh – 02 98 79 85 80

HORAIRES D'OUVERTURE

Du 1^{er} avr. au 18 juin et du 26 sept. au 28 oct. :

lun. au ven. : 10 h - 12 h et 14 h - 18 h.

Du 19 juin au 25 sept. : lun. au ven. : 10 h - 12 h et
14 h - 18 h et dim. 14 h - 18 h.



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES UNE ÉQUIPE DÉJÀ TRÈS ENGAGÉE !

Sur la photo de gauche à droite : Nolwenn, Lola, Erin, Léna, Oriane, Lilie, Merwen, Arthur, Fanny, Ewan. Absentes sur la photo : Manon, Léane, Romane. En compagnie de Maëva Pézant et de Laurence Schuster



Le 2 février dernier, le Conseil municipal des jeunes s'est réuni pour la première fois. Dix-sept jeunes de la commune, âgés de 10 à 14 ans, ont décidé de s'investir afin d'apporter leurs idées et leur dynamisme à la collectivité.

Lors de cette première réunion, ils ont expliqué leurs motivations :

- faire entendre les idées des jeunes Ignaciens,
- montrer que la jeunesse

s'investit dans toutes les questions liées à sa commune, • être au cœur de l'équipe municipale de manière officielle pour s'offrir la possibilité de mettre en place des projets qui les concernent. Puis, les jeunes conseillers ont été accueillis par Mme Le Maire qui leur a présenté sa mission, ainsi que par l'équipe municipale. Ils ont ensuite eu une visite de la mairie et des différents services. Il leur a été expliqué les rôles des personnes qui y travaillent.

Déjà pleins d'idées !

Ensuite, Maëva, stagiaire BPJEPS, a proposé un jeu permettant que chacun, à tour de rôle, se présente afin de faire connaissance au sein même du CMJ. Les jeunes ont ensuite évoqué les thèmes qu'ils souhaiteraient aborder lors de leur mandat. En tête, le sport et les équipements sportifs de la commune, viennent ensuite le développement durable et l'environnement, puis la sécurité lors des déplacements : vitesse des automobiles, sécurisation des abrisbus...

L'équipe municipale est impressionnée par ce groupe de jeunes déjà très engagés et pleins d'idées. Ils apportent un nouveau regard sur la vie communale, et nous serons à leurs côtés pour porter les aspirations des jeunes Ignaciens.



RELAIS DES JEUNES : UN PROGRAMME POUR LES MANGAKAS !

Collecte de BD et de mangas

Les adolescents du Relais des Jeunes souhaitent créer un espace détente lecture au sein du local. Pour compléter leur bibliothèque, ils font appel à votre générosité pour obtenir des BD et des mangas. Vous pourrez les déposer jusqu'au 10 avril dans des points de collecte disposés dans différents points de la ville (Casino, mairies de Plouigneau et du Ponthou, maison des enfants, médiathèque, Relais des Jeunes). Les lieux sont énumérés sur le site internet de la commune.

Programme des vacances d'avril

Le Relais des Jeunes proposera de nombreuses activités du 11 au 22 avril avec au programme accrobranche, brunch, fabrication de chocolats de Pâques, karaoké, sortie à la Récré des 3 curés. Du lundi au vendredi, pour les 11-17 ans, sur inscription : 06 99 04 96 02 - relaisdesjeunes@plouigneau.fr

CYCLO-CROSS

UN CHAMPION DANS LA COMMUNE !

Il est jeune (tout juste 16 ans !), mais cela fait déjà quelques années que l'ignacien Louis Tanguy fait parler de lui dans le monde du cyclo-cross. Après son titre de champion de Bretagne en cadet obtenu en décembre 2021, il démarre fort l'année 2022 en décrochant la médaille de bronze au championnat de France de cyclo-cross !



Une passion qui a vu le jour à l'école primaire avec les copains, et qu'il a développée en intégrant un club. Quand on demande à son papa « Pourquoi le cross plutôt que la route ? », il répond tout de suite : « Parce qu'avec Louis, il faut que ça bouge ! » Cette année, il ne va pas être déçu, plus d'une dizaine de coupes l'attendent en Bretagne et en France.

La tête et les jambes

S'il évolue désormais dans la Team Evron Coëtmieux, il est scolarisé au Lycée Professionnel de l'École d'Agriculture Le Nivot à Lopérec, où il se destine à passer un baccalauréat professionnel spécialité « Conduite et gestion de l'entreprise agricole ». Il bénéficie, grâce à cet établissement, d'un aménagement dans l'organisation de ses études pour pouvoir s'entraîner. En effet, plusieurs après-midis par semaine, accompagné d'un entraîneur, il suit un programme de travail très spécifique qui lui permet de conti-

nuer à progresser.

Toute une équipe derrière lui

Si Louis est bien entouré par les professionnels (son club, le Comité de Bretagne de Cyclisme) et son établissement scolaire, il l'est tout autant par ses parents, Jérôme et Isabelle, qui sont à ses côtés 24h/24 pour l'aider à se réaliser et à aller plus loin dans sa passion en réussissant à mener de front entraînements, compétitions, études, la vie de famille et les copains ! Une alchimie qui est la clé du succès, c'est certain.

Une réception à la mairie

C'est pour apporter sa reconnaissance et son soutien que la municipalité a organisé une réception en l'honneur de Louis un samedi en mairie, en présence du maire et de l'adjoint aux sports. La médaille de la Ville, ainsi que des chèques cadeaux valables dans les commerces de Morlaix Communauté lui ont été remis. Nous lui souhaitons une excellente saison pleine de succès !

CONTRE LES ESPÈCES INVASIVES, AIDONS NOS ALLIÉS LES HIRONDELLES ET LES MARTINETS

Alors que certaines espèces deviennent invasives, d'autres, en particulier hirondelles et martinets, voient leurs populations chuter chaque année. Une des causes est la perte des sites accueillant leurs nids, alerte le Groupe « Hirondelles & Martinets » Finistère de la LPO Bretagne (Ligue pour la Protection des Oiseaux et de la Biodiversité). La commune a décidé de se mobiliser pour sauver ces magnifiques oiseaux dont l'existence dépend en partie de nous.



Comment ?

Tout d'abord les protéger, c'est empêcher tout dérangement autour des nids, surtout en période de nidification, et les actions suivantes peuvent y contribuer :

- installer des nids artificiels adaptés pour les hirondelles ou des nichoirs spécifiques pour les martinets
- en façade, poser des planchettes anti-salissures à 50 cm sous les nids des hirondelles de fenêtre
- disposer au sol de la boue argileuse, dans un endroit bien dégagé, et à proximité des zones de nidification, si ce matériau, indispensable pour la fabrication de leurs nids, fait défaut.

Réservez cette année le meilleur accueil à nos hirondelles et martinets qui nous le rendront bien en réduisant efficacement les moustiques, et notamment le moustique tigre qui fait son arrivée en Bretagne. Alors aidons-les à s'installer, elles nous remercieront !

Ateliers nichoirs

Des ateliers « nichoirs » auront lieu à l'Écomusée pendant les vacances d'avril, mais vous pouvez également trouver nichoirs et accessoires pour les oiseaux dans divers points de vente de la commune (Espace Émeraude, Gamm Vert, Animotopia...).

Pour plus de renseignements : hirondelles29@lpo.fr ou 07 49 22 17 84

Solidarité avec le peuple Ukrainien

La mairie de Plouigneau, face à la situation dramatique de l'Ukraine, s'inscrit pleinement dans l'élan de solidarité qui se manifeste dans notre pays. Elle souhaite donc, en lien avec la Préfecture du Finistère, recenser les personnes susceptibles d'accueillir éventuellement des Ukrainiens déplacés qui envisageraient de rejoindre la France. Les personnes intéressées par cette offre d'accueil sont invitées à se signaler rapidement auprès de la mairie.



LAURENT PERSON NOUVEAU RESPONSABLE DU SERVICE ESPACES VERTS

En raison du départ de Dimitri Mahé pour une nouvelle orientation professionnelle, l'embauche d'un nouveau responsable du service espaces verts a été rendue nécessaire. Laurent Person, 46 ans, a pris ses fonctions le 1^{er} février. Marié et père de deux enfants, il a une formation en travaux paysagers et horticulture du CAP au Bac pro. Il a suivi différents stages dans des entreprises locales avant de commencer sa carrière professionnelle dans une entreprise horticole de Lanmeur. Son parcours s'est ensuite poursuivi comme agent à la mairie de Lampaul-Guimiliau, puis pendant quatorze années au service espaces verts de la commune de Saint-Martin-des-Champs. Le poste de responsable dans la commune l'a intéressé, car son intérêt pour le développement durable et la biodiversité rejoint celui de la municipalité.

UNE CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE À VOTRE SERVICE

Vous rencontrez des difficultés dans l'utilisation des outils numériques et dans la réalisation de vos démarches en ligne ? Sabrina Lachuer, conseillère numérique et passionnée par l'informatique depuis plus de vingt ans, est là pour vous aider et vous accompagner dans vos démarches administratives en ligne. Puis, à partir de mai, des ateliers thématiques individuels et collectifs seront proposés sur rendez-vous. Si vous avez besoin d'aide pour

une démarche en ligne, ou tout autres problèmes (gérer ses courriels, naviguer sur internet, taper un courrier, etc.), vous pouvez vous rendre directement les lundis et vendredis aux lieux de permanence selon la disponibilité.

Médiathèque

Lundis et vendredis : 15 h - 18 h
conseillere-numerique@laposte.net
02 98 67 79 18 (numéro temporaire)

Mairie annexe du Ponthou

Lundi : 9 h - 12 h
conseillere-numerique@laposte.net
02 98 79 20 16

UN « P'TIT MÉMO », POUR FACILITER LA VIE DES PARENTS !

Il arrive parfois que les parents rencontrent des difficultés dans leur vie quotidienne. Mais comment les résoudre ? Vers qui se tourner ? « P'tit mémo pour les nouveaux parents », fruit d'un travail collectif, devrait aider les parents à trouver des solutions. Il s'agit d'un livret, joliment illustré, qui fourmille d'informations pratiques sur les services et professionnels disponibles, les modes de garde, les aides financières, les structures de jeux et de loisirs... Ce livret, téléchargeable sur le site de la commune, sera offert aux jeunes parents lors de l'arrivée d'un enfant, mais des exemplaires sont déjà disponibles dans les lieux fréquentés par les familles.

DEUX NOUVEAUX CONSEILLERS MUNICIPAUX

Dans le groupe majoritaire, suite à la démission pour raisons personnelles de Daniel Larhantec, c'est Alain Le Roux qui fait son entrée au conseil municipal. Retraité, il réside à Plouigneau depuis 1988, marié et père de deux enfants. Il siège à la commission travaux et voirie. Dans les rangs de l'opposition, suite au décès brutal de Mme Michèle Poidevin, Jean-Claude Billiet intègre l'assemblée communale. Retraité, habitant à Plouigneau depuis 2010, il a déjà siégé au conseil de 2014 à 2020. Il intègre la commission affaires culturelles.

VIVRE ENSEMBLE, C'EST AUSSI ÇA !

DÉPÔTS SAUVAGES SUITE

Dans le précédent *Plouigneau Actus*, nous vous signalions que les services techniques de Plouigneau ont été alertés par des usagers au sujet de dépôts sauvages dangereux nécessitant une dépollution à Coat Glaz et sur la route de Ty Ru. L'un des deux protagonistes s'est rendu à la gendarmerie pour se dénoncer. Les investigations sont toujours en vigueur pour le deuxième.

TRI SÉLECTIF LES CARTONS À LA DÉCHETTERIE OU DÉCHIRÉS DANS LES SACS JAUNES

Afin que l'environnement de tous soit préservé, il convient de rappeler que les grands cartons sont à déposer en déchetterie. Vous pouvez aussi les déchirer et les déposer dans le conteneur dédié pour les emballages et les papiers, mais à condition qu'ils soient enfermés dans le sac jaune.

UNE NOUVELLE TÊTE POUR LA COCCINELLE

Le week-end du 11 et 12 février, la tête de la coccinelle située dans la cour de la maison des enfants, a été volontairement cassée. Pour empêcher toute récurrence, les services techniques vont en créer une nouvelle à partir d'un moule en ciment. Pour le plus grand plaisir des enfants !

SÉCURITÉ PUBLIQUE CE QUE DIT LA LOI

Les déplacements des tracteurs et des machines agricoles peuvent occasionner des dépôts de boues ou de grains sur les routes et les rendre glissantes. Conformément à la réglementation, le responsable de ces dépôts doit nettoyer la chaussée le plus rapidement possible. S'il s'agit de boue, il est indispensable d'effectuer un nettoyage de la chaussée dès la fin du chantier si possible avant la nuit. Le nettoyage peut se faire manuellement (eau, pelle et balais) ou mécaniquement avec un engin approprié de type balayeuse mécanique.

Selon la réglementation, toute personne qui dépose sur la voie publique des substances susceptibles de nuire à la sécurité publique peut être condamnée à divers titres (art R116-2 Code de la voirie routière). En l'absence d'accident, le Code de la voirie routière prévoit une amende. En cas d'accident, s'il s'agit d'une action civile, le responsable du dépôt est condamné à réparer le préjudice en versant des dommages et intérêts à l'usager victime de cette boue (articles 1382 et suivants du Code civil). S'il s'agit d'une action pénale, le responsable est condamné en fonction de la gravité de l'accident (décès, blessures, incapacité de travail...). Les peines peuvent se composer de peines d'emprisonnement (article 221-6 du Code pénal).

Conseil pour les agriculteurs : afin d'éviter ou de réduire les dépôts, vous pouvez emprunter un chemin ou une voie secondaire. Certains pneumatiques permettent d'entraîner moins de terre et de boue. Quant aux grains, faites attention à la charge de la remorque et la vitesse dans les virages et dans les ronds-points pour éviter tout déversement. En cas de dépôt sur la route, signalez-le grâce aux panneaux temporaires dans les deux sens de circulation à environ 150 mètres en amont de la zone concernée.

ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX DANS LA COMMUNE

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !

Le CCAS de Plouigneau, qui a engagé une démarche d'analyse des besoins sociaux, en lien avec Morlaix Communauté, propose trois questionnaires sur le site de la commune pour recueillir les attentes et propositions des habitants : un questionnaire pour les jeunes de 14 à 25 ans, un questionnaire pour les parents (les papas peuvent aussi répondre !) et un questionnaire pour les retraités. Ces questionnaires peuvent aussi être retirés en formule papier à l'accueil de la mairie. La date limite de réponse a été repoussée au **15 avril**, ce qui vous laisse encore un peu de temps.



MÉDIATHÈQUE DES ANIMATIONS POUR TOUS !

LUDOTHÈQUE

Venez jouer à la médiathèque avec l'association La Ludothèque buissonnière. *Mardis 5 avril, 3, 10, 24 et 31 mai et 14 juin : 16 h 30 - 19 h.*

LES RACONTINES

Un joli moment à partager en famille. *Mercredis 6 et 27 avril : 11 h. À partir de 4 ans, accès libre selon places disponibles.*

LES SAMEDIS RÉ-CRÉATIFS

Initiation au String Art : aussi appelé l'art de la ficelle, cette technique créative consiste à enrouler et superposer un morceau de ficelle autour de points afin de créer un motif. *Samedi 16 avril : 15 h 30. À partir de 6 ans, gratuit, sur inscription.*

SALON DE JEUX VIDÉO

Venez jouer seul ou à plusieurs aux jeux vidéo à la médiathèque. *Jusqu'au 2 mai, horaires d'ouverture.*

ATELIER TRICOT

Aidez-nous à tricoter des manchons sensoriels pour apaiser les malades d'Alzheimer de l'EHPAD Kreizker à Plouigneau. Pour nous rejoindre et passer un moment de partage et de convivialité, il vous suffit d'apporter vos restes de laine, vos aiguilles à tricoter n° 5 ou n° 6 et de vous inscrire. *Samedi 9 avril : 15 h - 17 h. Sur inscription.*

EXPOSITION SPORT ÉVASION

Photographies du Photo Club plourinois. *Du 9 mai au 4 juin 2022 - Horaires d'ouverture*

CE PETIT CHEMIN...

Vous aurez peut-être remarqué que le chemin piétonnier qui relie l'avenue du Maréchal Leclerc et la rue de Kerin, le long du lotissement de Kerbriand, a changé d'aspect. C'est que les céanthes arbustifs qui poussaient le long de ce chemin ont fini par déborder sur les jardins voisins. Ils ont donc dû être arrachés. Ils seront remplacés par des plantes à fleurs : la municipalité a choisi des variétés de viornes (*viburnum mariesii* et *viburnum watanabe*). Par la même occasion, le chemin a été remis en état.

ÉCOMUSÉE

MONDE AGRICOLE, RACONTEZ-NOUS VOTRE MÉTIER

À l'occasion du projet d'extension de l'Écomusée et de la réorganisation de ses collections et de sa scénographie, de nouveaux supports vont être proposés aux visiteurs. Ainsi, des vidéos de 15 minutes vont être réalisées pour valoriser la diversité des pratiques agricoles sur la commune de Plouigneau. Ces vidéos seront diffusées lors du parcours de visite de l'Écomusée, afin de permettre aux visiteurs d'avoir un aperçu du contexte actuel du métier et de l'évolution du monde rural. Vous êtes exploitant agricole en activité ? Vous souhaitez proposer un témoignage ? Prenez contact avec l'Écomusée au 02 98 79 85 80.

LA MAXIME DU MOIS

“ Parce qu'elle dépend essentiellement de la volonté des citoyens, parce qu'elle suppose un effort permanent, la démocratie n'est jamais acquise ”

Pierre Mendès France

“ Dre ma z'eo da gentañ-penn hervez bolontez ar geodedourien, dre ma c'houlenn ur striv padus, an demokratezh n'eo ket gounezet da viken. ”

Pierre Mendès France

Pour aider à comprendre...

- **Ur striv :** un effort
- **Padus :** durable, continu, permanent
- **Da gentañ-penn :** en premier, essentiellement
- **Keodedour/geodedour(ien) :** citoyen(s)
- **Goulenn/c'houlenn :** demander, exiger, supposer...
- **Kroget/kregiñ e-barzh :** prendre, faire un effort
- **Hep ehan :** sans arrêt
- **Ur gouid :** un gain, un acquis
- **Da viken :** pour toujours

UNE NOUVELLE EXPOSITION À L'ÉCOMUSÉE

PETITES (ET GROSSES) BÊTES D'ICI

L'Écomusée va ouvrir ses portes pour une nouvelle saison avec l'exposition *Curieux de nature - Petites (et grosses) bêtes d'ici*. Elle vous fera découvrir la faune et les paysages de notre territoire à travers les œuvres du photographe ignacien Patrick Beaurain ainsi que celles d'Emmanuel Holder. Des jeux sont également mis à votre disposition. De nombreuses animations viendront ponctuer cette exposition. *Du 11 avril au 28 octobre.*

AIDE POUR LES COMMERÇANTS ET ARTISANS DE CENTRE-BOURG

LA COMMUNE S'ENGAGE

Notre commune a décidé de mettre en œuvre une aide afin de soutenir les petites entreprises commerciales et artisanales de proximité.

Vous pouvez en bénéficier si vous avez une entreprise commerciale ou artisanale indépendante d'un maximum de sept salariés en CDI (temps plein) si vous êtes installé en aide au commerce de proximité ; si le chiffre d'affaires ne dépasse pas un million d'euros HT, ou si vous présentez un projet de création, de reprise, de modernisation ou d'extension d'activités. Le niveau de subvention proposé est limité à 30 % des investissements subventionnables plafonnés à 25 000 € HT, soit une aide maximale de 7 500 €. Cette aide est subventionnée à hauteur de 50 % par la Région Bretagne, 30 % par Morlaix Communauté, et 20 % par la municipalité de Plouigneau. Si cette aide vous intéresse, vous pouvez créer votre dossier auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie métropolitaine Bretagne ouest (CCIMBO) de Morlaix au 02 98 62 39 39, ou la Chambre des Métiers de Morlaix au 02 98 88 13 60 pour transmission à Morlaix Communauté.

ILS S'INSTALLENT SUR LA COMMUNE

C'EST PAS MES OIGNONS

Julien Le Gall vous accueillera, à partir du **1^{er} avril**, dans son magasin spécialisé dans le primeur (fruits et légumes en circuit court et local en agriculture naturelle sans pesticide) et dans l'épicerie en vrac. Il a décidé de s'installer dans sa commune natale, chère à son cœur. Si vous souhaitez avoir des conseils culinaires, il sera ravi de partager avec vous ses connaissances. L'épicerie sera ouverte du mardi au samedi de 9 h à 19 h 30. 2 place des Frères Boulc'h *legumesdesjours29@gmail.com* 02 98 79 20 33